



MAIRIE D'URCY
4 place de la mairie
21220 URCY
03 80 49 75 18
07 60 60 53 55
mairie@urcy.fr
www.urcy.fr

19 décembre 2023

PAROLE D'OURS n°10

➤ RENTE NOIRE

La route communale de la Rente Noire est en très mauvais état. En plus du revêtement routier abîmé, le mur de soutènement, situé sur la commune de Fleurey-sur-Ouche, présente des signes d'affaissement. De façon préventive, les deux mairies ont installés des panneaux indiquant, d'une part, que cette route est interdite aux poids lourds, d'autre part, que les véhicules légers doivent respecter la limitation de vitesse à 50 km/h afin de préserver le plus longtemps possible la structure de soutènement.

La mairie de Fleurey a commandé une étude. Si les conclusions de celle-ci laissent apparaître des risques pour la circulation, la rente noire sera fermée en attendant la réalisation de travaux. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs années.

Dans l'attente de cette décision, la mairie d'Urcy demande à chaque usager de :

- respecter la limitation de vitesse,
- de rouler du côté opposé au ravin dans la partie balisée par la commune de Fleurey (en bas de la route à environ 400 mètres de l'autoroute),
- communiquer ces recommandations aux différents usagers non informés par ce bulletin (habitants hors d'Urcy).

Les mairies de Fleurey-sur Ouche et Urcy mettent tout en œuvre pour que la rente noire reste ouverte. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

➤ VŒUX DIMANCHE 14 JANVIER à 11 HEURES

La cérémonie des vœux se déroulera le :

Dimanche 14 janvier 2024 à 11 heures salle Deporte

Le « dresscode » est doudoune, gants et bonnet car cette salle n'est pas chauffée. Je vous conseille donc de venir chaudement vêtu! Nous ferons court dans le discours et long dans le partage de convivialité !

➤ CAFÉ CITOYEN

Les cafés citoyens dont le but est d'échanger et de partager un moment de convivialité, notamment pour les personnes isolées, se poursuivent en 2024. Ils ont lieu le dernier samedi de chaque mois, entre 10 heures et midi, dans la salle du conseil. Samedi 23 décembre aura lieu le dernier café citoyen de cette année. Les colis de nos aînés les y attendent !

L'équipe en charge de l'animation de ce café citoyen, souhaite disposer de relais plus nombreux parmi les habitants du village. Si certains parmi vous sont disponibles un samedi de temps en temps, n'hésitez pas à vous manifester et venir nous prêter main forte!

➤ RÉFECTION DE L'ÉGLISE

L'église a besoin d'une rénovation structurelle. L'édifice présente des fissures inquiétantes dans certaines voutes. Une réparation de fortune a déjà été réalisée dans le clocher afin que celui-ci ne s'ouvre pas.

Sur le plan financier, la commune bénéficie d'une conjoncture favorable. Les dotations de l'état ont légèrement augmenté, et la reprise de l'école de Chamboeuf par le SIVOS, précédemment gérée par la communauté de communes, permet de substantielles économies ! La pérennité de ces dotations est toujours aléatoire. La commune entend profiter de cette ouverture qui ne durera peut-être pas.

L'ensemble des travaux programmés concernent la mise en sécurité de l'église. Nous n'avons pas les moyens de rénover l'intérieur. Les travaux sont prévus en trois tranches pour un coût total est de 690 000€ HT, le clocher, la nef principale et le maître autel. Nous commençons par le plus urgent et le plus cher : le clocher pour un montant de 285 000€ HT.

Dépenser une telle somme dans un bâtiment si peu utilisé pose question. Malheureusement, nous sommes face à un « non-choix ». Rénover ouvre droit à des subventions. La démolition, pure et simple, serait entièrement à la charge de la commune et coûterait tout autant.

Concernant les subventions, la commune a sollicité la Sous-Préfecture, le Département, et la Région. Cette dernière ne donne qu'en lien avec la FONDATION du PATRIMOINE. Cette fondation est l'organisme permettant la collecte des dons. Nous avons besoin de 100 000€ de dons.

Un flyer concernant la rénovation de notre église est joint à ce bulletin. Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Nous allons également nous inscrire au loto du patrimoine, sait-on jamais.

C'est un défi de taille, je compte sur vous pour faire connaître le projet autour de vous et recueillir des dons suffisants. Toutes les idées permettant de collecter des fonds sont aussi les bienvenues.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année,

Bien à vous

Le maire

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'URCY" at the top, "21220 COTE D'OR" at the bottom, and a central emblem depicting a church tower.